

# JOURNÉES D'ÉTUDE



## Les 30 ans de la directive « Habitats » : bilan et perspectives



Les 8 et 9 décembre 2022 - Salle des Actes  
Faculté de Droit Alexis de Tocqueville - Douai

### Organisées par :

- Société Française pour le Droit de l'Environnement (**SFDE**)
- Section Aquitaine de la Société Française pour le Droit de l'Environnement (**SFDE Aquitaine**)
- Association Française d'Etudes Européennes (**AFEE**)
- Centre de Recherche et de Documentation Européennes et Internationales (**CRDEI**)
- Centre Droit Ethique et Procédures (**CDEP**)

### Direction scientifique :

- **Olivier Clerc**, Maître de conférences HDR, Université d'Artois, CDEP UR 2471, membre de l'AFEE
- **Hubert Delzangles**, Professeur de droit public, Sciences Po Bordeaux, CRDEI UR 4193, Président de la SFDE Aquitaine



La directive « **Habitats** » est une des réglementations les plus connues et les plus emblématiques du droit de l'Union européenne. Adoptée le 21 mai 1992, elle reflète l'ambition des Etats membres de promouvoir la protection et la gestion des espaces naturels à valeur patrimoniale et la survie à long terme des espèces qu'ils abritent dans le respect des exigences économiques, sociales et culturelles.

Le Réseau Natura 2000 qui en est issu constitue aujourd'hui le plus grand réseau structuré de sites protégés au monde. Il comprend 27 852 sites pour une superficie de 1 358 125 km<sup>2</sup>, couvre 17,9 % du territoire terrestre de l'Union et 9,7 % de ses eaux marines et demeure en constante progression. Malgré cette incontestable réussite, les dernières évaluations des espèces et des habitats protégés en vertu de la directive « Habitats » montrent un état de conservation principalement défavorable et une tendance générale pour l'avenir à la détérioration .

Dans son rapport 2013-2018 sur l'état de conservation de la nature dans l'Union européenne, la Commission européenne insiste dès lors sur « la nécessité d'opérer un changement radical si nous voulons avoir une chance réelle de faire en sorte que la biodiversité de l'Europe soit sur la voie du rétablissement d'ici 2030 » . Pour y parvenir, elle insiste sur la nécessité d'agrandir substantiellement l'étendue du Réseau Natura 2000 pour établir « un réseau transeuropéen de la nature » et surtout de prévoir un régime de protection stricte pour 10% des terres et des mers de l'Union européenne .

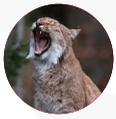
Cette journée d'étude a pour objet, à l'occasion du trentième anniversaire de l'adoption de la directive « **Habitat** », de questionner son bilan en termes de capacité à conserver les habitats naturels et les espèces sauvages qu'elle liste. Au-delà, il s'agira de s'interroger sur ses perspectives d'évolution dans un contexte de crise écologique dont l'Union européenne a pris toute la mesure en adoptant un plan global et à long terme visant à protéger la nature et à inverser la tendance à la dégradation des écosystèmes : la Stratégie en faveur de la biodiversité à l'horizon 2030.

---

<sup>1</sup> Rapport de la Commission au Conseil et au Parlement européen, Etat de conservation de la nature dans l'Union européenne. Rapport relatif à l'état de conservation des espèces et des habitats protégés au titre des directives « Oiseaux » et « Habitats » et aux tendances observées au cours de la période 2013-2018, Bruxelles, 15 octobre 2020, COM (2020) 635 final.

<sup>2</sup> *Ibidem*, p. 26.

<sup>3</sup> Commission européenne, Stratégie de l'Union européenne en faveur de la biodiversité à l'horizon 2030, Bruxelles, 20 mai 2020, COM (2020) 380 final, p. 4.



# PROGRAMME

JEUDI 8 DÉCEMBRE

- **13h00** : Accueil des participants dans la Salle des Actes de l'UFR de droit de Douai
- **13h30-14h** : Ouverture du séminaire par Jérôme Fromageau, Professeur émérite, Président de la SFDE, Hubert Delzangles, Professeur à Sciences-Po Bordeaux, membre du CRDEI, Hugues Hellio, Professeur à l'Université d'Artois, Directeur du CDEP et Francesco Martucci, Professeur, Université Paris II Panthéon-Assas, membre du Conseil d'administration de l'AFEE

## Première partie :

### Le bilan de 30 ans d'application de la directive « Habitats »

*Sous la présidence de Jérôme Fromageau, Professeur émérite, Président de la SFDE*

- **14h-14h20** : « L'historique de la directive "Habitats" », Jérôme Fromageau, Professeur émérite, Président de la SFDE
- **14h20-14h40** : « L'état de la jurisprudence de la CJUE sur l'évaluation appropriée des incidences (art. 6 § 3 de la directive "Habitats") », Christoph Hermes, Membre du service juridique de la Commission européenne
- **14h40-15h** : « L'état de la jurisprudence de la CJUE sur la dérogation et la compensation (art. 6 § 4 de la directive "Habitats") », Charles-Hubert Born, Professeur à l'UC Louvain
- **15h-15h20** : « Natura 2000 dans le contexte de la Stratégie de l'Union européenne en faveur de la biodiversité à l'horizon 2030 », Jérémie Crespin, Chargé du suivi de l'application de Natura 2000 pour la France à la direction générale de l'environnement de la Commission européenne.
- **15h20-15h40** : Questions / réponses
- **15h40-16h** : Pause-café
- **16h-17h30** : « La mise en œuvre de la directive "Habitats" en France » : Table-ronde animée par Francesco Martucci, Professeur à l'Université Paris II Panthéon-Assas, membre du Conseil d'administration de l'AFEE, avec la participation de Jérémie Crespin, Chargé du suivi de l'application de Natura 2000 pour la France à la direction générale de l'environnement de la Commission européenne, Michel Drousseau, Directeur général du Conservatoire des sites alsaciens, Vice-Président de la SFDE et Maxime Paquin, Chef de projet biodiversité & territoires à France Nature Environnement
- **17h30-17h50** : Questions / réponses
- **19h30** : Repas de gala

## VENDREDI 9 DÉCEMBRE

- **8h30** : Accueil des participants dans la Salle des Actes de l'UFR de droit de Douai

### Seconde Partie :

#### Les perspectives d'évolution du réseau Natura 2000

*Sous la présidence de Francesco Martucci, Professeur à l'Université Paris II Panthéon-Assas, membre du Conseil d'administration de l'AFEE*

- **9h00-9h20** : « La prise en compte du principe de précaution dans la mise en œuvre de la directive "Habitats" », Nicolas de Sadeleer, Professeur à l'Université Saint-Louis – Bruxelles
- **9h20-9h40** : « La conservation des habitats et de la faune sauvage », Hélène Barbry, Doctorante à l'Université Paris II Panthéon-Assas
- **9h40-10h** : « Biodiversité et marché : une alliance contre-Nature ? », Carlos Alves, Maître de conférences à l'Université de Bordeaux
- **10h-10h20** : « Les perspectives d'évolution du réseau Natura 2000 à la lumière des engagements internationaux récents de lutte contre les changements climatiques CCNUCC) et pour la diversité biologique (CDB) », Hugues Hellio, Professeur à l'Université d'Artois
- **10h20-10h40** : Questions / réponses
- **10h40-11h00** : Pause-café
- **11h-11h20** : « La Nouvelle stratégie de l'Union européenne pour les forêts à l'horizon 2030 », Katia Blairon, Maître de conférences à l'Université de Lorraine
- **11h20-11h40** : « Conserver n'est pas préserver : l'Union européenne et la protection de la nature sauvage au sein du Réseau Natura 2000 », Olivier Clerc, Maître de conférences à l'Université d'Artois
- **11h40-12h** : « Les enjeux de la transition énergétique face à la directive "Habitats" », Hubert Delzangles, Professeur à Sciences-Po Bordeaux
- **12h-12h20** : Questions / réponses
- **12h20-13h30** : Pause déjeuner
- **13h30-15h** : « Les perspectives d'évolution du réseau Natura 2000 » : Table-ronde animée par Francesco Martucci, Professeur, Université Paris II Panthéon-Assas, membre du Conseil d'administration de l'AFEE, avec la participation de Michel Drousseau, Directeur général du Conservatoire des sites alsaciens, Vice-Président de la SFDE, Christoph Hermes, Membre du service juridique de la Commission européenne, Maxime Paquin, Chef de projet biodiversité & territoires à France Nature Environnement et Nicolas de Sadeleer, Professeur à l'Université Saint-Louis – Bruxelles
- **15h-15h30** : Conclusions communes AFEE / SFDE par Francesco Martucci, Professeur, Université Paris II Panthéon-Assas et Michel Drousseau, Directeur général du Conservatoire des sites alsaciens, Vice-Président de la SFDE